



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Proche-Orient

Question au Gouvernement n° 2653

Texte de la question

CHRÉTIENS D'ORIENT

M. le président. La parole est à M. Axel Poniatowski, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Axel Poniatowski. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères et européennes.

Monsieur le ministre, on assassine des chrétiens en Irak, on assassine des chrétiens à travers le monde au seul motif qu'ils sont chrétiens. Les Français ont été bouleversés par l'attentat commis le 31 octobre dernier à Bagdad, dans l'église Notre-Dame du Salut, qui a fait plus de cinquante morts et de très nombreux blessés. Cet attentat, qui atteint un degré d'atrocité sans précédent, est le fait d'un sectarisme aveugle et criminel.

La France a immédiatement proposé d'accueillir 150 personnes, blessés ou accompagnants, et elle a eu raison. Cette initiative est-elle appelée à se poursuivre, voire à être élargie à un plus grand nombre de personnes ? Les chrétiens d'Orient sont aussi chez eux en ces terres moyen-orientales, et il me semble que ce principe doit être entériné par une résolution des Nations unies. Quelles sont vos intentions quant à une telle démarche ?

De leur côté, le groupe parlementaire UMP, d'une part, et la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, d'autre part, sont particulièrement sensibilisés à cette situation et entendent prendre des initiatives.

(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères et européennes. ("*Encore !*" sur les bancs du groupe SRC.)

M. Michel Sapin. C'est lui, le nouveau Premier ministre !

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur le président Poniatowski, Éric Besson, qui a accueilli, hier, les trente-cinq blessés et les dix-huit accompagnants venus sur notre territoire pourrait vous donner d'eux des nouvelles dont j'espère qu'elles sont rassurantes.

M. Jean-Pierre Brard. Il leur a pris la tension ?

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères*. Plus largement, la proposition d'Éric Besson vaut également pour d'autres personnes qui choisiraient de quitter l'Irak et de venir en France. Je rappelle que depuis 2008, avec Brice Hortefeux et Éric Besson, nous avons proposé d'accueillir des chrétiens d'Irak : ils sont plus de mille à avoir accepté, et nous allons continuer cette politique.

L'acte odieux que vous avez rappelé, perpétré à Bagdad, en pleine messe, et qui a fait entre quarante-huit et cinquante morts, dont deux prêtres et de nombreux fidèles, n'est pas acceptable. D'autres groupes ont été visés, monsieur le président Poniatowski, et nous ne faisons aucune différence entre les victimes de ces attentats aveugles.

M. Guy Teissier. Nous n'avons pas à nous excuser !

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères*. Mais la condition des chrétiens d'Orient, en Irak et ailleurs, est très particulière et nous y sommes très attentifs. Nous avons demandé une réunion du Conseil de sécurité : elle devait se tenir aujourd'hui, mais a été reportée à demain, le représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies ayant souhaité y participer, ce qui est bien légitime.

Au-delà, il faut insister avec obstination pour que tous les gouvernements de la région - et pas seulement le gouvernement irakien - s'emploient à protéger les chrétiens d'Orient et à permettre la liberté de culte, qui fait

partie des droits de l'homme. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Axel Poniatowski](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2653

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 novembre 2010